

## Commune de Conliège

### Compte-rendu Conseil Municipal du 30 août 2022

Présents :

- Jérôme Cordellier, maire
- Karine Petitjean, 2<sup>nde</sup> adjointe
- Jean-David Fani, 3eme adjoint
- Audrey Denegnan
- Noele Herbin
- Emilie Bergot
- Marion Etienne
- Laurent Brémond
- Benjamin Chaillon
- Denis Duperron
- Nicolas Loyant

Personnes excusées :

- Jean-Claude Roussel donne pouvoir à Jérôme Cordellier
- George Lambert, donne pouvoir à Karine Petitjean

Secrétaire de séance : Audrey Dénégnan

Monsieur le maire propose de passer à l'ordre du jour :

Ouverture conseil municipal : 21h11

#### 1 Approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 30 Juillet

⇒ Validé à l'unanimité

#### 2 Remboursement de frais de dossier réfugiés Ukrainiens

Frais supplémentaires engagés par Madame Petitjean, 2<sup>nde</sup> Adjointe :

- ⇒ 51,96 € (Gifi)
- ⇒ 124,77 € (Ikéa)

Soit 180 € au global

Madame Petitjean ne prend pas part au vote.

Vote pour le remboursement : 12 voies pour

N.B. : Le représentant du CCAS de Lons le Saunier qui s'occupe de l'accompagnement des réfugiés en lien avec la préfecture, a félicité la commune pour l'aménagement de l'appartement.

Une nouvelle famille arrive le premier week-end de septembre : 2 adultes et 1 enfant qui est d'ores et déjà inscrit à l'école de Conliège.

### 3. Proposition de la nomination d'un nouvel adjoint à l'action citoyenne et sociale :

Les derniers événements, crise sanitaire, accueil de réfugiés, sécheresse, épisodes sociaux nécessitant beaucoup d'implication de la part de la municipalité et le renforcement des liens aux associations conduisent à une réflexion autour d'une nouvelle nomination d'un 4ème adjoint.

Compte tenu de son implication ces derniers mois, il est proposé la candidature de madame Noële Herbin. Elle continuerait également à initier et encourager des opérations citoyennes comme les chantiers citoyens du printemps dernier organisés et animés avec Jura Nature Environnement.

La délégation consistera donc à : s'occuper des seniors, des réfugiés, des chantiers citoyens (fleurissement, ...). L'adjointe serait également l'élu du bureau de référence pour le CCAS.

Il est également proposé de voter le régime indemnitaire alloué à la fonction d'adjoint au maire au même titre que les adjoints actuels, soit 372.58 euros bruts par mensuels.

Madame Herbin ne prend pas part au vote

Vote validé par 12 voix favorables pour la nomination et l'indemnité correspondante.

### 4. Planification des permanences des élus pour la fin de l'année (10h 12h)

10 sept : Karine Petitjean + Jean-David Fani

8 octobre : Laurent Brémond + Nicolas Loyant

19 novembre : Noële Herbin + Benjamin Chaillon

10 décembre : Emilie Bergot + Jérôme Cordellier

### 5. Organisation de la fête du village

- Installation du matériel : les agents municipaux installeront le matériel la veille (la scène) + transport des tables et des chaises
- Lieu : Saugeois s'il fait beau – préau de l'école en cas de mauvais temps
- Nombre de personnes prévisionnelles pour le repas : 85 personnes (en référence à l'an passé), peut être plus en raison de la participation et des animations des associations
- Accès libre pour toutes les animations, seul le repas est payant
- Programme :
  - Fanfare municipale à 11h
  - Apéro
  - Repas
  - Stands d'informations et/ou petites animations de la part des associations
  - Vers 14h : Jeux par les amis de la percée
  - 16/17h : animation par 2 chanteuses (Maria Coulon)
  - Possibilité d'animation par les boules lyonnaises, les bouilleurs de crus, le club de Tennis de Table Conliègeois

## 6. Décision modificative du budget communal n°2

Il s'agit du transfert de la participation de la commune à l'étude conduite par Perrigny et Défense Vallée Vallière sur l'identification des potentiels de redynamisation agricole de la Vallée.

Initialement inscrit en investissement, les services de la trésorerie ont demandé que la ligne soit versée au fonctionnement pour pouvoir régler la facture.

Il s'agit donc de basculer la somme de 1200 euros du compte 20421 au compte 657348. Cette somme étant bien préalablement inscrite au budget.

Vote : validation à l'unanimité

## 7. Questions diverses

- Prise en charge des TAP pour le fils Vlad (réfugié Ukrainien) par la mairie pour un montant de 25€ annuel (ligne solidarité du budget) voté à l'unanimité.

### Informations

- 6 septembre 2022 : réunion sur les travaux de réflexion de la traversée de Conliège et des travaux de la descente de Montaigu
- Nettoyage de la Vallière le 24 septembre

L'ensemble de l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire propose de clore la séance.

Fin du conseil à 22h27

Pour monsieur le Maire par délégation,

l'adjoint(e) au Maire :

Pour le Maire  
l'Adjoint

Po Je Roussel  
A. Roussel

